

Avril 2025



# SOMMAIRE

## Préalable

On n'a pas tous les jours 40 ans !  
Être salarié ne devrait pas être un risque.

P.1  
P.1

## CSE Central

Regroupement de la BU ALHIS.  
Nouveauté pour les véhicules de fonction.  
Résultats 2024 .  
Mais qui est KISS ou l'effet KISS COOL ?  
Point sur les baux.  
L'intelligence Artificielle au service des Salariés ?

P.2  
P.2  
P.3  
P.4  
P.4  
P.5

## CSE Santé Collectives

Fermeture programmée des activités  
Services Clients de Strasbourg et Balma

P.5

On n'a pas tous les jours 40 ans !

“

Annonce **CFE-CGC** au CSE Central d'AXA France :

AXA est une des rares entreprises d'assurance à proposer tous les ans un dispositif d'augmentation du capital réservé aux salariés.

Ce dispositif, qui **permet aux salariés d'investir dans leur entreprise** à des conditions préférentielles, est un facteur important d'engagement et de motivation. Le cours de l'action, malgré les vicissitudes actuelles, ainsi que le niveau de dividende, donnent raison à tous ceux qui ont investi dans les années passées.

La **CFE-CGC** réaffirme son fort attachement à cet avantage. La **CFE-CGC** demande à la Direction de le confirmer dans son principe et de trouver un moyen de l'élargir encore afin d'encourager un plus grand nombre de salariés à y adhérer, par exemple en améliorant la décote ou en mettant en place un abondement comme cela avait été fait en 2019, déjà à la demande de la **CFE-CGC**.

**Une décote plus importante et un abondement significatif seraient un geste fort l'année des 40 ans du groupe AXA.**



## ÊTRE SALARIÉ NE DEVRAIT PAS ÊTRE UN RISQUE

Depuis quelques années, l'augmentation des incivilités des clients ou des distributeurs peuvent mener au harcèlement des collaborateurs. Des cas graves ont été signalés au Royaume-Uni et chez les commerciaux en France. Des enquêtes ont révélé des situations préoccupantes en Irlande, en Belgique ou en France.

Des efforts ont déjà été initiés, en particulier chez AXA France mais la CFE-CGC demande instamment à la Direction que :



Les politiques de prévention contre les incivilités et le harcèlement, déjà mises en place dans des entités, soient généralisées à l'ensemble des entités AXA en France



Des actions concrètes de sensibilisation et de formation soient organisées pour tous les salariés, afin de mieux gérer les incivilités et le harcèlement, et surtout soutenir ceux qui en sont victimes



Un accès facile et gratuit à un dispositif d'accompagnement psychologique soit offert à tous les salariés en difficulté garantissant l'anonymat et le respect du secret médical

La CFE-CGC réaffirme avec force son engagement pour un environnement de travail sain et respectueux



GILLES DELAGE

06 82 32 21 52  
gilles.delage@axa.fr





Le projet présenté vise à créer une nouvelle entité économique et juridique internationale appelée AXA Health. Cette entité, relevant du droit français, a pour objectif de faire **croître les parts de marché et les bénéfices** d'AXA sur le marché de la Santé et Prévoyance.

### Le projet repose sur plusieurs piliers :

- **Un modèle économique et une organisation simplifiées** pour améliorer la performance, en regroupant les activités AXA existantes sur ce marché, principalement en France et au Royaume-Uni.
- Le savoir-faire des équipes AXA d'ALHIS déjà actives dans ce domaine.
- **Un soutien du Groupe AXA et d'AXA France** pour les fonctions supports et les investissements nécessaires au lancement réussi de l'entité sur les deux premières années.
- **Des objectifs de croissance commerciale fixés par le Groupe**, sous la responsabilité de la gouvernance unique d'AXA Health.

D'un point de vue social, les salariés d'AXA France

rejoignant cette structure (148 salariés ALHIS et 14 des Fonctions Centrales) bénéficieront du maintien de la Convention Collective Nationale des Assurances et de la CCN de l'Inspection, de leur contrat de travail (Rémunération Fixe, Ancienneté, Congés...) et des accords d'entreprise AXA France pendant 15 mois, avant la négociation de leurs propres accords. L'entité sera également incluse dans le périmètre social RSG AXA en France.

**Cependant, des interrogations, des incertitudes et des préoccupations persistent**, notamment : Sur les impacts financiers pour AXA France, les objectifs de résultats annuels ambitieux, la mise en œuvre de l'organisation cible. Sur les incertitudes économiques liées au contexte géopolitique international. Sur le volet social, concernant les salariés ne souhaitant pas rejoindre la nouvelle entité, la charge de travail, le dimensionnement des postes, les choix de recrutements internes versus externes, ainsi que l'absence de clause de retour pour les salariés qui souhaiteraient revenir chez AXA France.

Le projet fera l'objet d'un suivi dans les commissions CSSCT et Economiques de juin et septembre.



ALAIN  
HERISSON  
06 48 08 03 64  
alain.herisson@axa.fr



CHRISTOPHE  
PESNEAUD  
06 23 36 68 23  
christophe.pesneau@axa.fr



SYLVIE  
SERALINE  
06 84 86 35 21  
sylvie.seraline@axa.fr

### Nouveauté pour les véhicules de fonction

#### Modification au 01/02/2025 de la législation sur les avantages en nature liés aux véhicules de fonction

1. Loueurs : Les principaux loueurs sont **ALD, ARVAL et ARTON**.
2. Batteries et autonomie, politique RSE : Utilisation de batteries au lithium, intégrant la politique RSE d'AXA. **L'autonomie des véhicules est fortement augmentée**, allant de 450 kms à 700 kms en fonction de la taille du véhicule.
3. Installation d'une borne de charge à domicile : **AXA prend en charge 50% des frais d'installation** d'une borne connectée, y compris accessoires, à concurrence de 1 000 €, permettant le remboursement sur la base de la consommation réelle de kWh à domicile.
4. Rechargement : Possibilité de recharge rapide en 20 minutes. **L'application BUMP permet de tracer les déplacements et de localiser les bornes de recharge**.
5. Installation de bornes chez les Collaborateurs locataires : **L'installation sera étudiée au cas par cas**.
6. Rechargement en itinérance : Les frais de recharge en itinérance **sont couverts par AXA**, via les cartes BUMP ou Total Énergies remises aux populations concernées.
7. Avantages en nature : Le réseau AEP n'est pas

 soumis aux avantages en nature ; **des discussions débutent sur ce sujet.**

8. Contrats des véhicules de fonction actuellement en vigueur : **le départ anticipé n'est pas autorisé avant la fin du contrat de 3 ans**, sauf exceptions (ex : composition familiale).

9. Flotte : le parc géré actuellement est composé de **2 300 véhicules**.

10. Impact environnemental : **Évaluation en cours des émissions de CO<sub>2</sub>** des véhicules, non connue à ce jour.

11. Impact financier de la mesure : Les Collaborateurs concernés par les avantages en nature seront impactés sur leur nouveau véhicule **mis à disposition à compter du 01/02/2025**, jusqu'à 1 500 € d'imposition supplémentaire.

S'agissant d'un outil de travail et de production mis à disposition par l'entreprise, La CFE CGC demande que l'impact de cette loi ne soit pas supporté par les salariés et plus particulièrement ceux qui ont fait le choix du véhicule de fonction avant l'entrée en vigueur de la mesure.

12. **Avance de 1 000 € : La CFE-CGC a sollicité une avance de frais de 1 000 €.** La Direction n'y est pas favorable, néanmoins elle accélérera le remboursement d'AXA au prestataire afin que le Collaborateur ne supporte que son reste à charge.



**CHRISTOPHE ROYER**

06 07 15 36 23  
christophe.royer@axa.fr



**MURIELLE SORLET**

06 41 92 10 88  
murielle.sorlet@axa.fr

CSE  
Central

Résultats 2024

**L'année 2024 a été marquée par une forte croissance organique pour le Groupe AXA**, avec un résultat opérationnel en hausse significative (**8,1 Md€**).

Pour AXA France, les résultats sont très bons dans tous les secteurs d'activité :

Un chiffre d'affaires de 27 Md€, soit en hausse de **7,8 %** par rapport à 2023.

Un marché des Particuliers et Professionnels de 4,8 Md€, soit une hausse de **11 %**.

Un marché des Entreprises de 3,9 Md€, soit une hausse de **6 %**.

Un marché sur l'Epargne Individuelle de 8,6 Md€, soit une hausse de **5 %**.

Un marché sur la Retraite Collective de 1,2 Md€, soit une hausse de **6 %**.

Un marché concernant la Santé de 5,5 Md€, soit une hausse de **13 %**

Un marché concernant la Prévoyance de 4 Md€, soit une hausse de **4 %**.

**Le résultat net est en augmentation de 5% à 2,1Md€**, dans la fourchette du plan « Unlock the Future ».

La **CFE-CGC** s'inquiète des soubresauts des marchés financiers et de la dégradation du climat économique : Bertrand Poupart-Lafarge **met en avant la résilience d'AXA** et le pilotage de la solvabilité, tout en rappelant ses limites en cas de crise financière majeure. **Au final, 2024 a donc été une année de succès et de croissance pour AXA**,

tant au niveau du Groupe qu'en France, grâce à une stratégie bien définie et à des efforts constants pour améliorer nos services et notre solidité financière.

**Tout en louant les efforts de croissance**, gageons que la masse salariale ne sera pas la seule variable d'ajustement en 2025 qui permette d'optimiser le résultat.



**ALAIN HERISSON**

06 48 08 03 64  
alain.herisson@axa.fr



**CAROLE LELOUP**

06 71 70 07 63  
carole.leloup@axa.fr





## (Keep It Super Simple ou «Restez Super Simple»)

Selon l'enquête PULSE de novembre 2024, la perception du manque de simplicité est encore trop forte notamment quant aux outils et procédures.

**La mise en place du programme KISS entend y remédier progressivement :**

En phase 1 –via une «campagne TOP 5»– par le **traitement des principaux irritants déjà connus** des Directions Métiers «backlog» liés aux outils, activités et procédures au poste de travail (hors conditions de travail ou incidents informatiques nécessitant une intervention urgente),

En phase 2 via le lancement des campagnes KISS avec plateforme, d'une durée de 2 semaines, ouvertes en avril à 2 pilotes (DSC IARD Auto et DT2), avant généralisation en juin à l'ensemble des métiers :

Campagnes courtes au cours desquelles les Collaborateurs formaliseront les complexités rencontrées au quotidien via le lien plateforme qui leur sera communiqué par leur Direction.

**La Direction promet de sécuriser le capacitaire nécessaire** (réajusté ponctuellement si besoin) au sein des équipes de traitement, afin qu'une réponse systématique et argumentée soit apportée à chaque demande formulée via la plateforme KISS. Vos élus **CFE-CGC** ont rappelé que toute solution doit être efficace (gain en fluidité et en temps), et sollicité :

**une démonstration** de l'outil KISS en CSSCT, **un retour d'expérience** du pilote dans chaque CSE concerné avant généralisation de la plateforme KISS, avec une vision par métier et sur l'ensemble des métiers (irritants transverses), **la possibilité de rechercher par mot clé si un irritant a déjà été remonté.**



MURIELLE  
SORLET

06 41 92 10 88  
murielle.sorlet@axa.fr



THIERRY  
MASSABOVA

06 13 30 51 26  
thierry.massabova@axa.fr

Outre l'optimisation des coûts, la trajectoire immobilière est rythmée par l'échéance des baux de nos sites et par l'évolution des effectifs sur chaque bassin d'emploi, en lien avec la GEPP.

### Certains aménagements sont déjà en cours.

Les projets à venir en 2025 et 2026 sont :

Lyon : **Étude d'ajustement** de l'aménagement des locaux en réponse à l'augmentation des effectifs.

Nantes : Prochaine option de sortie à l'échéance du bail le 30 juin 2027. **Une réflexion sera menée en S2 2025.**

BIC (bureau d'inspection commerciale) avec une mise à jour visuelle et salle de détente sur Compiègne, Roanne, Evreux.

D'autres évolutions pourraient intervenir en raison

de la fin des baux à la demande des propriétaires, des nouveaux besoins métiers (création ou réorganisation d'inspections...), de la conformité aux normes réglementaires et/ou sécuritaires ....

Pour la **CFE-CGC** il est important que la Direction écoute et prenne en compte les remarques des Représentants de Proximité pour le bien-être des Salariés.

**Pour plus de précisions contactez vos élus CFE-CGC**



RICHARD  
WIATROWSKI

07 89 61 52 59  
richard.wiatrowski@axa.fr



**L'expérimentation CoPilot a impliqué 1 000 Collaborateurs** d'octobre 2024 à mars 2025, avec pour objectif d'identifier les cas d'usage pour les Directions Ressources Humaines, Finance & Risk Management, Communication & Engagement, Secrétariat Général, et CIO Office de la DT2.

**41 métiers et 128 cas d'usage métiers ont été identifiés**, couvrant des domaines tels que l'achat, la trésorerie, la gestion paie, l'audit, la communication interne et Corporate. Les bénéfices incluent la réduction des erreurs, le gain de temps, l'amélioration de la qualité et la créativité.

**Le score de satisfaction est de 4,27 / 5 (81,6 % )** en mars 2025, avec 24 % des participants utilisant CoPilot quotidiennement.

Pour 2025, il est prévu de pérenniser les 1 000

licences et de ré-allouer les licences des équipes n'ayant pas identifié de gains.

La **CFE-CGC** suivra avec attention l'approfondissement des analyses, demandera un nouveau point à l'automne sur ce sujet et un retour sur SEDEEXT.

La **CFE-CGC AXA** anime des travaux sur ce sujet.

Cliquez ici 

**Table ronde « le défi du salarié augmenté » animée en Octobre 25.**



**SYLVIE  
SÉRALINE**

06 84 86 35 21  
sylvie.seraline@axa.fr



**RICHARD  
WIATROWSKI**

07 89 61 52 59  
richard.wiatrowski@axa.fr

Vos élus **CFE-CGC suivent attentivement, au travers des premiers retours** de l'expertise en cours, et de nos différents échanges avec les salariés concernés, la situation des services Clients Vie du Contrat de Balma et Strasbourg qui sont amenés à disparaître, entraînant la nécessité de reconversion et ou de mobilité de 17 collaborateurs AXA.

La **CFE-CGC ne voit pas à ce stade la traduction concrète du « One AXA »**, ce projet piloté au niveau d'AXA Santé Collectives semblant avoir été lancé sans concertation avec les sites de Régions et les Directions rattachées aux périmètres des autres CSE (Activités IARD en particulier)

Vos élus **CFE-CGC suivront également en particulier la situation du site de Marly impacté** par ce projet significatif de réorganisation qui accentue nettement le recours au partenaire SOGAREP mais laisse dubitatif sur les moyens d'y parvenir.



**JEAN-CHRISTOPHE  
BAZILLE**

06 19 57 02 51  
jeanchristophe.bazille@axa.fr



**ARNAUD  
COUSIN**

06 47 31 41 40  
arnaud.cousin@axa.fr

Toutes les communications  
CFE-CGC Axa France disponibles sur le  
[Site web CFE-CGC AXA](#)

Retrouvez vos élues et élus ici :

[CSE central](#)

[CSE AIP AVI](#)

[CSE FC](#)

[CSE ASC](#)